

FR-N1X1G1-R 3G2,5 câblé (CL2) CCA TGL

Code article : 12632504

Prix indisponible

Pour accéder aux prix de tous nos produits, vous devez disposer d'un compte e-shop SERMES. [Connectez-vous](#).

[Page catalogue](#)

[Déclaration de performance](#)



Données techniques

Âme : cuivre nu câblé, classe 2

Isolation : polyoléfine réticulé

Assemblage : ruban séparateur et/ou gaine de bourrage

Gaine externe : thermoplastique polyoléfine sans halogène, vert

Tension de service U₀/U : 600 / 1000 V AC
900 / 1500 V DC

Tension d'essai : 3500 V AC pendant 5 mn
8400 V DC pendant 5 mn

Plage de température : de - 25°C à + 65°C

Température max. admissible à l'âme : en régime permanent :
+ 90°C
en régime de court-circuit :
+ 250°C

Rayon de courbure : fixe : 6 x Ø

Traction statique : 15 N/mm² de section cuivre

Traction dynamique : 50 N/mm² de section cuivre

Repérage conducteurs : couleurs selon HD 308 S2, à partir de 7 conducteurs noirs numérotés

Marquage : NF USE FR-N1X1G1-R - n G s - n° d'usine - NF C 32-323 - marquage métrique + n° de lot

Section (mm²) : 2,5

Section complète (mm²) : 3 G 2,5

(1) :

(1) Intensités maximales (Iz) valables pour :

- câble à 4 ou 5 conducteurs, utilisé dans un système triphasé
- câble 2x ou 3G, utilisé dans un circuit monophasé
- pose seule sur chemin de câbles à l'air libre à 30°C
- pose seule dans un sol à 20°C.

Si les conditions d'installation sont différentes, par exemple ; groupement de plusieurs câbles, pose en caniveau ou pose enterrée sous fourreau, etc, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.

Dimensions et poids

Poids article (Kg/Km) : 208

Poids cuivre (kg/km) : 69

Conditionnement

Conditionnement : TGL

Mini de vente (TGL) : 1

Normes et directives

Normes :

NF C 32-323 : câbles rigides de tension assignée Uo/U au plus égale à 0,6/1 kV sans halogène à comportement au feu amélioré C1, à isolation synthétique réticulée et gaine de protection synthétique extrudée.

CENELEC HD 620 partie 5-6 / IEC 60502-1.

Non propagation de l'incendie : NF C 32-070 2.1 et 2.2 catégorie C2 et C1 / IEC 60332-1 / IEC 60332-3-24C.

Sans halogène : IEC 60754-1 / EN 50267-2-1.

Corrosivité des gaz d'incendie : IEC 60754-2 / EN 50267-2-2.

Densité de fumée : IEC 61034 / EN 50268-2.

RoHS : directive européenne 2011/65/UE.

Réglementation des Produits de Construction 305/2011.

Euroclasse selon RPC : Cca-s1, d1, a1.

RoHS :	Oui
--------	-----

Conforme CE :	Oui
---------------	-----

Remarques

Article sur demande, consultez-nous.
